



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Caen, le 6 novembre 2019

Incendie Lubrizol Rouen - Communiqué Qualité et suivi de l'eau du robinet

Les investigations poussées de recherche de substances chimiques dans l'eau destinée à la consommation humaine, bien au-delà du contrôle sanitaire habituellement réalisé par l'Agence régionale de santé de Normandie, sont effectives depuis le 26 septembre et vont se poursuivre selon les recommandations de l'Agence nationale de la sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses).

Des résultats démontrant l'absence ou la présence en concentrations très faibles et bien inférieures aux valeurs sanitaires de référence, des produits recherchés.

Depuis l'incendie, 98 prélèvements suivis d'analyses ont été réalisés entre le 26 septembre et le 23 octobre. Cette surveillance a porté sur les captages les plus vulnérables (karstiques) de la zone impactée par le panache puis a été étendue à tous les captages ciblés prioritaires en lien avec le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM). Les nouveaux résultats aujourd'hui disponibles pour les eaux souterraines et concernant des prélèvements réalisés entre le 17 et 23 octobre viennent compléter les données déjà publiées les 4, 11 et 22 octobre. **Les résultats obtenus confirment l'absence ou la présence en concentrations très faibles et bien inférieures aux valeurs sanitaires de référence, des produits recherchés.**

L'eau du robinet est propre à la consommation en Normandie : elle peut être consommée sans risque pour la santé, y compris dans les secteurs de Seine-Maritime qui ont été directement concernés par le panache de fumées.

Les tableaux actualisés sont joints au présent CP et en ligne sur les sites de l'ARS et de la préfecture.

Un plan de surveillance maintenu selon les recommandations de l'Anses et qui fera l'objet d'un bilan début 2020

Suite à sa saisine par les ministres en charge de la santé et de l'environnement, l'Agence nationale de la sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) a publié son avis « *Expertise hors évaluation de risques relative à l'établissement d'un programme de surveillance adapté des eaux destinées à la consommation humaine suite à l'incendie de l'usine Lubrizol* » le 16 octobre 2019. Dans cet avis, l'Anses souligne les mesures déjà mises en œuvre et confirme que seul le risque de contamination des captages utilisés pour l'eau potable, situés sous le panache, par l'entraînement de dépôts de suies par ruissellement est à prendre en compte. Ainsi, et selon les recommandations de l'ANSES, l'ARS va maintenir et adapter son plan de surveillance renforcée sur 38 captages suivis de façon hebdomadaire, mensuelle ou bimestrielle selon leur vulnérabilité, et en cas de turbidité élevée dans les eaux brutes (carte en annexe).

SRDCI

tél. 02 32 76 50 14

7, place de la Madeleine – 76036 ROUEN Cedex

www.seine-maritime.gouv.fr et www.normandie.gouv.fr, Twitter : @prefet76 6 **courriel** : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

Le programme analytique comporte plusieurs niveaux de suivi et reste beaucoup plus large que le contrôle sanitaire réglementaire habituel avec :

- des paramètres réglementés (turbidité, carbone organique total, hydrocarbures aromatiques polycycliques, métaux, indices hydrocarbures, ...),
- des balayages qualitatifs pour des substances non volatiles et volatiles,
- des composés de type perfluorés, dioxines / furanes et PCB.

Un bilan de cette surveillance sera effectué début 2020.

Les tableaux de résultats des analyses réalisées seront actualisés et régulièrement mis en ligne sur les sites internet de la préfecture de Seine-Maritime (www.seine-maritime.gouv.fr) et de l'ARS de Normandie (www.normandie.ars.sante.fr).

SRDCI

tél. 02 32 76 50 14

7, place de la Madeleine – 76036 ROUEN Cedex

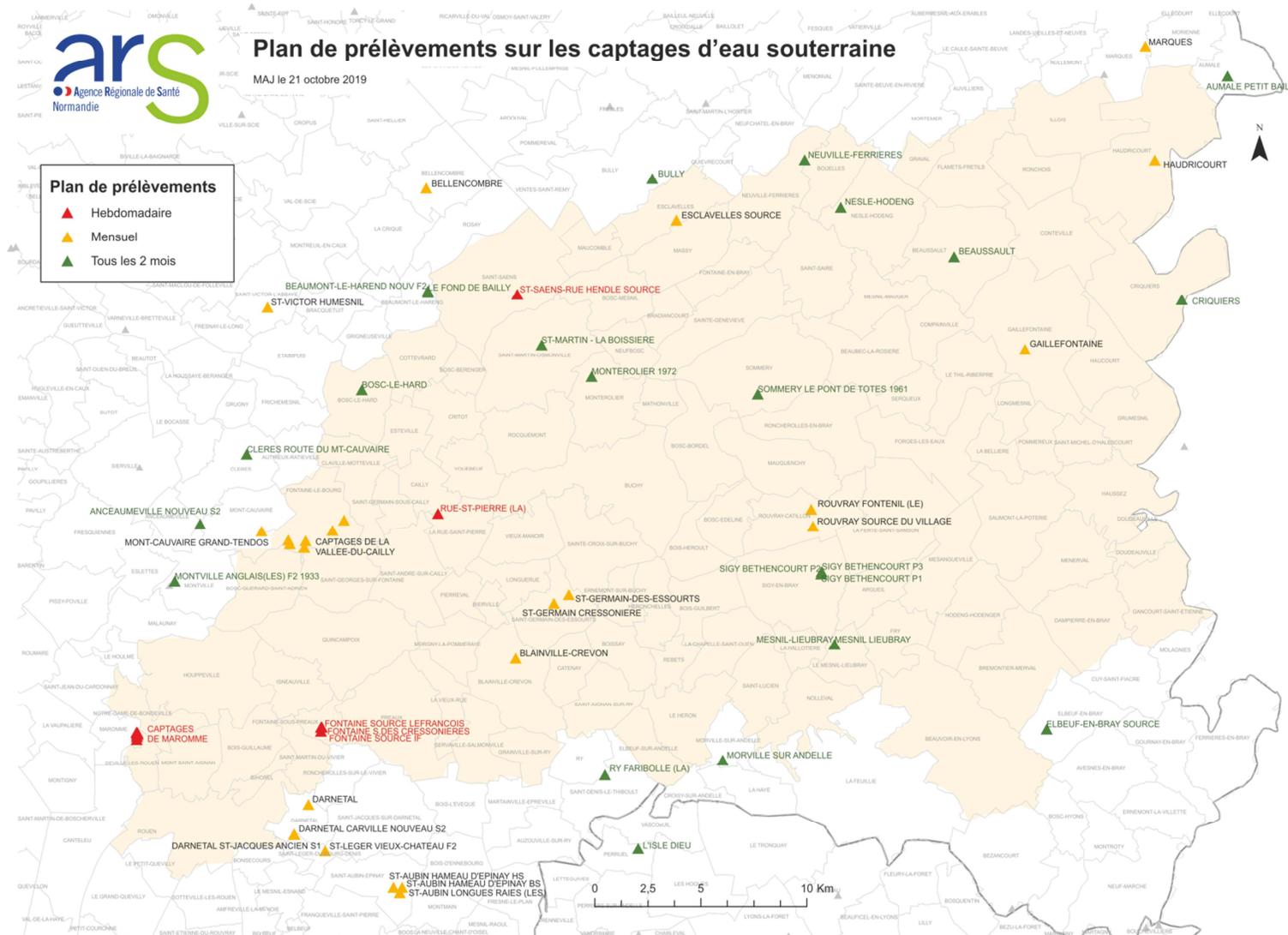
www.seine-maritime.gouv.fr et www.normandie.gouv.fr , Twitter : @prefet76 6 **courriel** : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

Plan de prélèvements sur les captages d'eau souterraine

MAJ le 21 octobre 2019

Plan de prélèvements

- ▲ Hebdomadaire
- ▲ Mensuel
- ▲ Tous les 2 mois



SRDCI

tél. 02 32 76 50 14

7, place de la Madeleine – 76036 ROUEN Cedex

www.seine-maritime.gouv.fr et www.normandie.gouv.fr, Twitter : @prefet766 courriel : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr